

**DEPARTEMENT**

Meurthe et Moselle

-----  
**ARRONDISSEMENT**

Nancy

-----  
**CANTON**

Malzéville

Nombre	
de conseillers en exercice	10
de présents	6
de votants	9

**OBJET**

2022-29  
Convention liquidation SIS 1<sup>er</sup>  
Cycle

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE  
**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 19 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Étaient présents : Dominique MATHEY ; Paulette CLEMENT ; Guy FURDIN ; Philippe PIERRAT ; Fabrice WIEGERT ; David RICHARD, Gilles JONCHERAY.

Étaient absents et excusés : Olivier KUBLER pouvoir donné à Dominique MATHEY ; Arnaud MELINE pouvoir donné à Guy FURDIN ; Valérie LHUILLIER

Convocation établie le 08/09/2022  
Et transmise en Préfecture  
de Meurthe-et-Moselle  
23/09/2022

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Par arrêté du 20 juin 2022, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2022, Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle a mis fin à l'exercice des compétences du SIS, conformément à la procédure de dissolution, sollicitée par la majorité de ses membres.

Depuis cette date, le SIS n'existe plus que pour les seuls besoins de sa liquidation. Une convention doit faire l'objet d'une approbation par le conseil municipal afin d'effectuer les opérations de clôture budgétaire dans un calendrier contraint.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte la proposition de convention du SIS 1<sup>er</sup> cycle Grand Nancy et autorise la signature de celle-ci.

Pour extrait conforme,  
A Dommartin-sous-Amance, le 19 septembre 2022  
Le Maire, Dominique MATHEY

